

Annexe 1 : Liste des éléments à prévoir par le patient ou son proche / professionnel aidant lors de son départ à l'hôpital en hospitalisation complète

Documents administratifs (obligatoires)

- Pièce d'identité ou sa copie
- Carte vitale mise à jour et attestation de carte vitale
- Attestation de mutuelle de santé, de droits à la complémentaire santé solidaire, attestation ou carte de bénéficiaire de l'Aide Médicale d'Etat, ou carte européenne de santé selon la situation du patient
- Identité et coordonnées du tuteur ou curateur si le patient est sous mesure de protection juridique
- Identité et coordonnées de la personne de confiance, et de la personne disposant des clés du domicile à prévenir pour le retour à domicile

Documents médicaux

- Carte de groupe sanguin complète si disponible
- Derniers examens, résultats d'imagerie médicale, d'analyse de biologie
- Directives anticipées, si rédigées et disponibles (sauf si déjà envoyées au service lors de la demande d'admission)

Trousseau du patient (conseillé)

Eviter de prendre :

- Les clés (communiquer plutôt l'identité et les coordonnées des personnes disposant des clés, à prévenir pour ouvrir la porte lors du retour à domicile)
- Des bijoux, moyens de paiement, et autres objets de valeur

Se limiter au minimum (durée d'hospitalisation en médecine ou chirurgie généralement de moins d'une semaine).

Le trousseau du patient peut comporter, pour son confort :

- Une trousse de toilette complète (brosse à cheveux, brosse à dents, savon, dentifrice, shampoing, gel douche, déodorant, rasoir, ...)
- Pyjamas ou chemises de nuit
- Deux ou trois gilets ou vestes d'intérieur zippées
- Des sous-vêtements, à changer chaque jour
- Une boîte (si possible nominative) pour le dentier, pour les lunettes, pour les appareils auditifs
- Serviettes de douche et de toilette, pour un meilleur confort
- Une paire de chaussures d'intérieur ou chaussons
- Un sac pour le linge sale
- Un brumisateur d'eau minérale, en période estivale